

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036728

HAL Id: hceres-02036728 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036728v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Sciences du langage

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Sciences du langage

Domaine: Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004687

Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy et Metz.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences du langage* de l'Université de Lorraine (UDL) vise à donner aux étudiants des connaissances solides et des outils scientifiques pour décrire et analyser les langues, plus particulièrement le français. Outre ces compétences et connaissances, elle permet aussi de développer la maîtrise de la langue et de la communication ainsi que la prise en compte de l'importance du rôle du langage dans différents domaines, en particulier dans les instances éducatives. Les débouchés principaux, à l'issue de la licence ou avec une poursuite d'études, ont le langage comme objet de spécialité (orthophonie, traduction/enseignement de la langue des signes, illettrisme, recherche) ou réclament une formation de qualité en linguistique (métiers de la communication, de l'information, de la rédaction, professorat des écoles).

Cette formation résulte de la fusion de deux mentions existantes, l'une à Metz, l'autre à Nancy, et est proposée sur les deux sites. Outre la formation disciplinaire, elle offre des parcours de sensibilisation préprofessionnelle correspondant à quatre familles de métiers : parcours de la formation (Formateur langage oral et écrit, Apprendre et enseigner le français langue maternelle), parcours Enseigner et apprendre les langues vivantes, parcours à entrées professionnelles spécifiques (Orthophonie, Métiers du rédacteur, Langue des signes française) et parcours Approche de la recherche en sciences du langage. En troisième année (L3), une formation spécifique permet à des étudiants venant d'autres mentions d'acquérir la licence Sciences du langage. Les poursuites d'études sont le master Sciences du langage ou d'autres masters de sciences humaines connexes, et les préparations de divers concours.



Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

La licence *Sciences du langage* proposée par l'UDL correspond à un projet construit de façon cohérente pour atteindre les objectifs visés : connaissances linguistiques, aptitude à analyser le français et intégration de ces savoirs à des domaines et situations extérieurs aux sciences du langage. Le projet pédagogique permet également d'acquérir des compétences en langue étrangère et en informatique, une formation méthodologique, et propose une ouverture vers différentes familles de métiers à partir du quatrième semestre. Les enseignements transverses sont importants en L1, mais les choix offerts au titre de l'ouverture gagneraient à être précisés à ce niveau. La spécialisation se fait ensuite progressivement avec une couverture solide des différents domaines de la linguistique en L2 et L3. Les modalités d'enseignement font une large place aux travaux dirigés et l'horaire semestriel est régulier (250 heures). Des passerelles permettent une réorientation vers d'autres mentions ou de venir en *Sciences du langage*. Les enseignants-référents existent dès à présent pour assurer le suivi des étudiants, mais le tutorat n'est pas évoqué. La mobilité internationale étudiante semble rester un point faible, aucune donnée n'est fournie sur ce point bien qu'il y ait des partenariats avec des universités étrangères ; il est indiqué cependant qu'un enseignant a la responsabilité d'impulser cette mobilité en relation avec le Service des relations internationales.

La mention est pilotée par une équipe comprenant une partie des enseignants (les responsabilités des enseignants autres que responsable de mention ou d'années ne sont pas précisées), les personnels administratifs et un seul autre intervenant auprès des étudiants. Cette équipe se réunit régulièrement (tous les deux mois) en présence, une ou deux fois par an, des délégués étudiants pour avoir un retour évaluatif sur la mention (enseignements, organisation). L'évaluation des enseignements se fait également sous forme de réunions semestrielles par année de licence ; une déclaration d'intention annonce de futurs compléments à cette évaluation.

L'équipe de pilotage a mené une réflexion pertinente sur la baisse des flux étudiants en licence, mais il manque des indications sur la population étudiante dans le cursus même (filières de baccalauréat, par exemple). La valorisation de la filière, inexistante en dehors de la journée portes ouvertes de l'Université, mériterait d'être développée. Les données sur le devenir des étudiants diplômés l'année suivant leur diplôme permettent de constater une part importante de poursuites d'études (master ou, en plus forte proportion, préparation de divers concours), mais le détail sur les cinq années concernées par l'enquête de l'Université de Nancy 2 montre une baisse régulière (de 92 à 83 %), la part de diplômés en emploi augmentant parallèlement (de 8 à 12 %), sans précision sur la qualité de leur insertion professionnelle.

La réflexion de l'équipe de formation l'a conduite à la conclusion qu'il était nécessaire d'améliorer l'accompagnement des étudiants surtout en L1, ce qui se traduit par l'organisation de groupes-classes avec un enseignant responsable de chaque groupe. Une autre conclusion est l'importance de la sensibilisation à l'insertion professionnelle, qui trouve bien sa place dans le projet : en effet, l'élaboration du projet professionnel personnel de l'étudiant à différentes étapes du cursus, les différents parcours où interviennent des professionnels en adéquation avec chaque parcours (10 à 15 % des enseignements, stage obligatoire dans l'un des parcours, conseillé sinon) et l'initiation à la recherche permettent une préparation à l'orientation de qualité.

Points forts :

- Une formation solide en sciences du langage, couvrant les différents domaines de la discipline, et progressive.
- L'instauration de parcours à visée professionnelle permettant la diversification des débouchés.
- La prise en compte, de façon empirique, du public étudiant et de la nécessité d'adapter l'accueil.

Points faibles :

- Le flou du dossier sur plusieurs points : items non ou insuffisamment renseignés (tutorat, mobilité internationale des étudiants, connaissance de la population étudiante suivant la formation, évaluation de la formation), imprécision de la structuration de l'équipe de formation.
- La difficulté à mesurer l'impact des mesures prises.
- Les enseignements dits d'ouverture difficiles à identifier en L1.
- Le manque d'actions de valorisation de la formation.



Recommandations pour l'établissement

Le projet de mention de licence de *Sciences du langage* prévoit la mise en place de mesures dont il serait intéressant de suivre l'impact de façon systématique (par exemple : rôle des groupes-classes, évolution de la mobilité internationale, données précises sur le devenir des étudiants en fonction des différents parcours suivis).

La structuration de l'équipe de pilotage gagnerait à être précisée, mériterait d'être élargie à davantage de personnes de l'Université intervenant auprès des étudiants et pourrait aussi inclure des professionnels issus des familles de métiers visées par les parcours préprofessionnalisants. La valorisation du diplôme, qu'il serait souhaitable de développer, s'en trouverait peut-être facilitée.

Les propositions d'enseignements d'ouverture en L1 auraient tout intérêt à être moins ambiguës.

Notation

• Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
<u>METZ</u>	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	80	73	64	42	54
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	68	47	44	33	33
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	73	60	49	46	39
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	16%	11%	17%	13%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	4%	10%	12%	24%	26%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	50%	58%	53%	62%	nd
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	9%	14%	23%	10%	nd
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	74%	68%	77%	78%	nd
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	15%	14%	11%	9%	nd
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	22%	13%	13%	13%	nd
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	3%	15%	0%	nd	nd



	L1 en 2010-	L2 en 2010-	L3 en 2010-
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	504	492	492
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	42,9%	25,2%	39%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	5	7	14
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs		282	491
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	nd	24	70

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
<u>NANCY</u>	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	145	158	125	108	94
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	126	90	120	78	62
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	110	125	82	98	64
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	4%	8%	13%	24%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	13%	10%	20%	10%	
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	88%	83%	94%	85%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	25%	23%	36%	30%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	55%	57%	49%	56%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	nd	63%	71%	82%	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	34%	24%	44%	70%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	80%	63%	100%	89%	
			L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Observations de l'établissement



EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT

11

Pierre Mutzenhardt



Evaluation des diplômes Licences – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie: Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Sciences du langage

Domaine: Sciences humaines et sociales

Demande n° \$3L1130004687

Nous souhaitons apporter des précisions et des réponses sur les différents points soulevés dans le rapport d'évaluation.

PROPOSITIONS D'ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE EN L1

Les UE d'ouverture ont pour objectif d'apporter aux étudiants, issus de SDL mais également issus d'autres mentions de licence, un éclairage sur certains aspects des Sciences du langage qui leur permettra de compléter leur formation ou de l'enrichir par des connaissances spécifiques.

On trouvera toutes les précisions concernant ces UE dans les fiches UE jointes au dossier d'habilitation :

- UEO11:

o Pratiques écrites, pratiques orales du français

ou

Langue des Signes Française 1

UEO21 :

Langue des Signes Française 2

- UEO22 :

Système graphique du français

ou

Logique et statistique

TUTORAT

Les étudiants de la Licence Sciences du Langage 1^{ère} et 2^{ème} année bénéficient de tutorat, selon deux modalités.

• Le tutorat d'accueil.

Le tutorat d'accueil a pour mission de faciliter l'intégration des futurs étudiants à l'université. Il se déroule sur deux journées, pendant la semaine de pré-rentrée. Des étudiants de Licence 3 ou de Master SdL se voient confier la mission d'accompagner les étudiants nouvellement inscrits pour une visite guidée du campus (bibliothèques, services de scolarité, secrétariats, salles informatiques (ouverture du compte étudiant), etc.

• Le tutorat disciplinaire (tutorat pédagogique)

Le tutorat pédagogique est organisé en L1 et en L2 SdL. Il s'agit, pour chaque promotion, de séances de deux heures / semaine réparties sur toute la période de cours.

Les tuteurs sont recrutés parmi les étudiants de Master SdL. Leur mission auprès des étudiants est double.

(i) D'une part, les tuteurs assurent une mission de soutien. A la demande des étudiants, ils reprennent les (parties de) cours jugées difficiles, et fournissent explications et exercices supplémentaires. Ils proposent également des 'examens blancs', à partir de sujets d'examen fournis par les enseignants avec, en parallèle au travail sur le contenu, des réflexions sur la lecture des sujets et sur la forme à donner aux réponses (longueur, degré de détail, etc.).



(ii) D'autre part, les tuteurs sont fréquemment sollicités par les étudiants pour leur fournir des informations et des conseils sur le choix de certains enseignements, la poursuite d'étude, les débouchés, etc.

Organisation

Les tuteurs sont recrutés sur dossier parmi les étudiants de Master SdL. Il arrive fréquemment que les tuteurs pédagogiques soient également recrutés pour l'accueil, ce qui présente l'avantage de faire se rencontrer tuteurs et étudiants dès la semaine de pré-rentrée.

Une fois recrutés officiellement, les tuteurs sont reçus par le responsable du tutorat, qui leur indique leurs missions et les modalités de leurs interventions (horaires, salles, etc.). Les tuteurs viennent également présenter le tutorat pédagogique au cours d'un CM obligatoire lors de la première semaine de cours. Les enseignants rappellent également périodiquement à leurs étudiants l'intérêt du dispositif, notamment lors de la diffusion des notes des contrôles continus.

Des rendez-vous réguliers entre tuteurs et responsables sont organisés, afin d'assurer l'adéquation entre le contenu du tutorat, les besoins des étudiants, et d'éventuels souhaits formulés par les enseignants (par exemple, mise en place de séances de révision à mi-semestre en vue de contrôles continus et correction).

Bilan

Les étudiants participent aux séances de tutorat sur la base du volontariat.

- En première année, la mise en place d'examens blancs avant les contrôles continus constitue une incitation forte pour les étudiants à participer aux séances à partir du milieu de semestre. On note également une recrudescence dans la participation avant les sessions d'examens.
- Il est également à noter, particulièrement pour le tutorat de L1, que les étudiants assidus au tutorat sont fortement motivés, et soucieux de réussir leurs études, quel que soit leur niveau.
- Les étudiants qui ont suivi le tutorat en L1 continuent en général en L2. S'y ajoutent des étudiants en réelle situation de difficulté (ce qui n'est nécessairement pas le cas en L1), qui en ont perçu l'intérêt.

Enfin, il est à noter que les tuteurs ont, à notre sens, un autre rôle, tout aussi essentiel que celui qui leur est initialement dévolu. Ils sont un maillon essentiel entre l'équipe enseignante et les étudiants. Les étudiants se confient fréquemment à eux, "d'étudiant à étudiant", et font part aux tuteurs de toutes sortes de remarques, tant positives que négatives, sur le fonctionnement général de la licence (organisation des enseignements, problèmes de planning, problèmes de compréhension d'un cours, difficultés personnelles, etc.) dont ils ne parleraient pas aux enseignants. De ce fait, ils constituent un moyen indirect d'évaluation de la licence, et permettent à l'équipe enseignante de s'adapter lorsque le besoin s'en fait sentir.

MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS

1. Échanges Erasmus

L'UFR Sciences du Langage est en relation avec une douzaine d'universités européennes, ces échanges s'organisant dans le cadre du programme ERASMUS.

Universités:

Universités de Galati et d'Ankara (Turquie), Université de Mannheim (Allemagne), Université de Lancaster (GB), Université de Lund (Suède), Universités d'Ostrava et de de Ceske Budejovice (République Tchèque), Université de Kaunas (Lituanie), Universités de de Ciudad Real, de Léon et de Malaga (Espagne), Université de Thessalonique (Grèce), Universités d'Algarve-Faro (Portugal), Université de Reykjavik (Islande), Akademia Pedagogiczna, Cracovie (Pologne), Maribor (Slovénie), Universités de Milan, de Foggia et d'Enna (Italie), Université de Lucerne (Suisse).

Les étudiants inscrits dans le programme Erasmus sont pris en charge par des responsables recevant les étudiants entrants, et chargés de la préparation et du suivi des étudiants sortants.

En relation étroite avec le bureau Erasmus du campus, les responsables reçoivent les étudiants, et assurent un rôle de conseil dans le choix des enseignements (contenu, pré-requis, contact avec les enseignants responsables, etc.), notamment lorsque ceux-ci décident de suivre exclusivement des enseignements de SdL; ils veillent à coordonner les enseignements choisis, tant en termes de contenu que d'emploi du temps. Ils valident ensuite les fiches pédagogiques, le 'learning agreement', ainsi que toute modification ultérieure.



Dans le cas des étudiants sortants, le rôle des responsables est d'établir des contacts avec des universités étrangères, et d'en assurer la pérennité.

Vis-à-vis des étudiants désireux d'intégrer le programme Erasmus, les responsables pédagogiques de l'université d'accueil ont prioritairement un rôle de conseil. En fonction des enseignements que les étudiants souhaitent suivre, ils leur indiquent les universités les plus à même d'y correspondre. Ils assurent également le suivi des étudiants lors de leur séjour à l'étranger, en contact étroit avec les responsables pédagogiques / Erasmus locaux, notamment dans le choix des enseignements.

Enfin, ces responsables assurent l'accueil des enseignants étrangers venant visiter leurs étudiants en séjour Erasmus à Nancy et à Metz.

• Étudiants entrants

Pour l'année 2011-2012, la Licence SdL a accueilli 40 étudiants dans le cadre des échanges Erasmus. Ces étudiants proviennent de 15 pays (Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, République Tchèque, Angleterre, Pologne, Roumanie, Autriche, Grèce, Finlande, Lettonie, Danemark, Turquie). Les étudiants s'inscrivent à des UE complètes, et se sont répartis de manière égale sur l'ensemble des trois années de la Licence SdL, y compris les unités libres.

• Étudiants sortants

Pour l'année 2011-2012, quatre étudiants ont bénéficié de ce programme de mobilité. De nouveaux contacts ont été noués avec des universités de Grande Bretagne ; d'autres sont en passe de l'être avec des universités scandinaves qui, du fait qu'elles dispensent des enseignements de linguistique de grande qualité en langue anglaise, constituent un point de chute très intéressant pour nos étudiants.

Huit étudiants de Licence SdL intègreront le programme Erasmus en 2012-2013, trois en Angleterre (Norwich et Wolverhampton), deux en Italie (Palerme, Milan), un en République tchèque (Ceske), un en Espagne (León) et un en Islande.

2. Autres étudiants

Il est à noter que l'UFR Sciences du Langage accueille actuellement cinq étudiants étrangers qui se sont inscrits en Licence, et suivent le même cursus que les étudiants locaux. Ces étudiants sont originaires de Thaïlande, de Singapour, du Canada, de Chine et d'Estonie.

STRUCTURATION DE L'EQUIPE DE PILOTAGE

L'ensemble des enseignants titulaires de l'UFR est engagé dans l'équipe de formation (cf. tableau page 10 du dossier). Celle-ci est impliquée dans différentes tâches d'encadrement pédagogique, ainsi que dans des activités de promotion et de professionnalisation de la filière. Pour ce faire, la licence Sciences du Langage prévoit que les étudiants soient encadrés par des responsables d'année. Le responsable a pour rôles de coordonner les enseignements assurés sur une année du diplôme, d'être l'interlocuteur privilégié des étudiants et de régler les problèmes pédagogiques et administratifs d'une promotion donnée.

Le dispositif mis en place afin de lutter contre l'échec en L1 prévoit également un enseignant référent par groupe-classe. Le nombre d'enseignants-référents est fonction du nombre de groupes ouverts chaque année. Cet enseignant référent coordonne un groupe de TD, sert de lien entre ce groupe et les responsables d'année et gère au plus près les difficultés rencontrées par le groupe.

Les responsables du Tutorat sont en charge du recrutement et de l'encadrement des tuteurs. (cf. partie « Tutorat »)

Notre volonté d'initier des échanges à l'international plus actifs nous a renforcé l'encadrement de la mobilité étudiante (cf. partie « Mobilité internationale des étudiants »).

Conscients des enjeux qui se jouent en ce qui concerne la professionnalisation future des étudiants, nous avons mis en places plusieurs actions :

• La mise en place d'enseignements à visée pré-professionnalisante, qui nécessite un encadrement de ces parcours, du fait d'une part de l'intervention importante d'intervenants extérieurs qu'il faut



- coordonner et d'autre part, du fait de la spécificité de ces enseignements qui requièrent souvent un recours au terrain. Chaque parcours est donc chapeauté par un enseignant (voire plusieurs, comme c'est le cas par exemple pour le parcours « Orthophonie », « Langue des Signes » et « Métiers du rédacteur », pour lequel 3 enseignants pilotent ces 3 spécialités). Ce ou ces enseignant(s) travaille(nt) en étroite collaboration avec les professionnels ainsi que les institutions impliqués dans les parcours.
- La contribution de deux collègues à la promotion de l'offre de formation (mieux faire connaître notre cursus permet d'éviter les erreurs d'orientation, sources de nombreux échecs en L1) et à la professionnalisation (connaître le terrain économique de la région, afficher des débouchés clairs et explicites permet aussi à l'étudiant d'avoir un objectif) nous ont semblé également être des mesures importantes à mettre en place.

Synthèse des responsabilités assurées au sein de l'équipe de pilotage :

Fonction	Enseignants responsables	Etablissement de rattachement	
Responsables de la formation « Sciences du langage » niveau licence	Virginie André Julie Lefebvre	UDL	
Responsables (directeurs d'étude) de la licence 1	Virginie André Brigitte Wiederspiel	UDL	
Responsables (directeurs d'étude) de la licence 2	Michelle Lecolle Fiammetta Namer	UDL	
Responsables (directeurs d'étude) de la licence 3	Mohamed Kara Stéphanie Lignon	UDL	
Responsables du Tutorat d'accueil	Marie Laurence Knittel Jean-Marie Privat	UDL	
Responsables du Tutorat disciplinaire	Marie Laurence Knittel Caroline Masseron	UDL	
Responsables de la Mobilité internationale	Guy Achard-Bayle Katarina Bartkova	UDL	
Enseignants-référents par groupe-classe en Licence 1	Se détermine à chaque rentrée universitaire en fonction du nombre de groupes de TD	UDL	
Responsables des parcours pré-professionnalisants	Hervé Adami Christophe Benzitoun Emmanuelle Canut Marie-Noëlle Honnert Michelle Lecolle Stéphanie Lignon Fabienne Rondelli	UDL	
Responsables de la promotion de l'offre de formation	Christophe Benzitoun Laurent Perrin	UDL	

Les responsables des différentes tâches mises en place au sein de l'équipe de pilotage peuvent être amenés à changer lors de quadriennal, de façon à ce que chaque membre de l'équipe pédagogique ait une vision globale des différentes missions mises en place.

En outre, l'équipe de pilotage collabore activement avec les professionnels qui interviennent dans la Licence (cf. dossier d'habilitation) afin d'assurer une parfaite cohérente de l'offre de formation.



ACTIONS DE VALORISATION DE LA FORMATION

Les Sciences du langage n'étant pas une discipline enseignée au lycée, une partie importante de notre travail s'est donc concentrée sur les salons pour futurs étudiants (Oriaction, Studyrama), les journées portes ouvertes (Clefs de la Réussite, Immersion) ainsi que sur les lycées de la région Lorraine. En effet, faire connaître la filière SDL ainsi que ses débouchés est fondamental pour attirer des étudiants. De plus, nous avons remarqué que l'information donnée aux étudiants n'était pas toujours fiable concernant les SDL. Pour pallier cette difficulté, nous avons contacté directement des lycées de la région afin de leur fournir de la documentation et travaillons en collaboration avec le SIOU à Metz et l'AIDE à Nancy. A cet effet, nous avons réalisé une plaquette d'information complète. Nous avons également réalisé des pages internet, accessibles de l'extérieur, reprenant les informations les plus importantes (maquette, architecture de la licence, calendrier universitaire, etc.). Les sites sont consultables aux adresses : http://arche.univ-nancy2.fr/course/view.php?id=2161 et http://www.univ-metz.fr/ufr/ll/.

Plus spécifiquement, nous avons également lancé une campagne d'information concernant notre filière pour les étudiants provenant d'autres mentions (EAM) que les SDL (cf. page 21 du dossier). Cette filière est accessible à partir de la 3ème année de licence. Une campagne d'information par courriel à l'attention de l'ensemble des étudiants du campus LSH ainsi qu'une campagne d'affichage nous ont permis de multiplier par près de deux le nombre d'étudiants.

Pour finir, nous avons renseigné les descriptifs des enseignements sur le site internet de l'Université.

SUIVI DES ACTIONS

Le maillage de l'équipe de pilotage de la Licence SDL a également pour objectif de mesurer l'impact des actions mises en place (Tutorat, enseignants-référents, responsables d'année, responsables des parcours préprofessionnalisant, etc.). Des entretiens avec les étudiants permettront d'évaluer l'efficacité et la pertinence des nouvelles mesures d'encadrement et de suivi.